



Rencontres

# Science Ouverte



**12 Juin 2018**  
**13h30**

**ENSEA - Amphi A**

6 Avenue du Ponceau, 95014 Cergy

Financement public  
Périodiques  
Facteur d'impact  
Open Access  
Voie dorée  
Numérique  
Libre  
Creative Commons  
Data  
H A L  
accès ouvert  
Evaluation  
Voie verte  
Publications  
Science ouverte  
Archive  
Partage



## Le mot du directeur de la recherche

---

### *A QUI LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE APPARTIENT-ELLE ?*

---

**A l'heure où un nombre grandissant d'universités européennes dénoncent « une confiscation de la science » par les éditeurs de revues spécialisées, cette question demeure cruciale.**

Accusée d'imposer une forme de contrôle de la diffusion du savoir au travers d'un système d'abonnement aujourd'hui plus que jamais critiqué, l'édition scientifique classique éloigne finalement les acteurs de la recherche publique des idéaux initiaux de diffusion large et ouverte des connaissances et du savoir.

Créé il y a une vingtaine d'années, l'Open Access, ou **Science Ouverte**, se positionne en alternative en défendant une diffusion libre des articles et des données, sans pour autant remettre en cause le gage de qualité associée à la revue par les pairs (peer review). Les différentes voies de la Science Ouverte restent malgré tout mal connues, voire mal comprises. De nombreuses revues en accès ouvert ou à but non lucratif existent, dont certaines largement reconnues pour la qualité de leur travail (PLOS : Public Library of Science). Néanmoins, **seuls 30% environ des articles sont actuellement publiés en accès ouvert**. Un semi-échec donc à l'heure où la **Commission européenne a décidé que d'ici à 2020, toutes les études publiées par des scientifiques soutenus par des fonds européens devront être accessibles librement**.

**L'objectif de cette demi-journée « Science Ouverte »** organisée à l'ENSEA est donc de présenter le contexte de la Science Ouverte au sens large, les enjeux associés et les outils permettant de donner concrètement

un libre accès aux travaux et avancées de la recherche dans tous les domaines.

S'appuyant à la fois sur les interventions de personnalités engagées en faveur de ce mode de publication, de chercheuses et chercheurs de Cergy, et de responsables de centres de ressources documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche, cette journée a pour ambition de mieux faire appréhender l'ensemble des facettes de la **Science Ouverte qui a pour objectif de devenir un acteur majeur de la publication scientifique et de la diffusion des connaissances.**

En souhaitant que cette initiative réponde à vos attentes et amène à faire progresser le questionnement de manière constructive sur les modèles possibles de la diffusion des travaux scientifiques.

Aymeric HISTACE



## Avant-propos

***L'Open Access, ou Science Ouverte en français, est un sujet foisonnant, en constante mutation. De nombreux établissements et organismes, français et européens notamment, ont engagé diverses actions pour favoriser son développement.***

Le but de ce livret est de définir les principales notions gravitant autour du sujet et de semer quelques cailloux sur le chemin vers un accès libre aux résultats de la recherche, au-moins celle financée par des subventions publiques. Il n'a pas vocation à être exhaustif mais plutôt à donner les outils de base à la réflexion. Plus les acteurs de la recherche au quotidien auront conscience de l'importance de la Science Ouverte, plus vite le mouvement prendra de l'ampleur et plus leurs résultats seront valorisés.

Vous l'aurez compris, ce livret est destiné à tous : doctorants, chercheurs, membres d'unités de recherche, tous ceux touchés de près comme de loin par l'Open Access.

En espérant que cette demi-journée d'étude et ce livret ne soient que le début de votre exploration et qu'ils vous donnent envie d'approfondir le sujet, seuls ou en notre compagnie.

*Vos bibliothécaires et documentalistes*





## Sommaire

### Table des matières

Loi pour une République numérique.....	7
L'appel de Jussieu.....	9
Les voies de l'Open Access : la voie dorée .....	11
Les voies de l'Open Access : la voie verte .....	12
Les licences Creative Commons .....	13
Les identifiants chercheurs .....	14
Les politiques d'éditeurs.....	21
Les répertoires en Open Access .....	22
HAL.....	23
Agrégateurs.....	24
Les ressources en Sciences Humaines et Sociales.....	26
Les ressources en Sciences et Techniques.....	28
Glossaire .....	29
Sites ressources .....	33
Pour en savoir plus sur le contexte.....	33
Pour en savoir plus sur les travaux des intervenants .....	34

# Loi pour une République numérique

---

## *Un pas de géant dans la bonne direction*

---

Loi 2016-1321 du 7 octobre 2016, l'article 30 intéresse l'Open Access :  
Extrait :

« Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'UE est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de 6 mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales. »

La loi garantit pour l'auteur le dépôt dans les archives ouvertes (toutes celles qu'il veut), même s'il a publié chez un éditeur. Elle est plutôt en faveur de la voie verte<sup>1</sup>. La version de l'article qui est concernée est le post-print<sup>2</sup>, c'est-à-dire l'article validé par le peer review mais sans la maquette éditeur.

---

<sup>1</sup> [Voir fiche page 12](#)

<sup>2</sup> [Voir définition page 31](#)

La loi ne concerne que les périodiques scientifiques. Elle ne prend pas en compte les livres et *a priori* les revues grand public ou professionnelles (problème de définition dans certaines disciplines, comme le droit où les écrits professionnels dominent). Les images ne sont pas concernées. On doit obtenir le droit des tiers pour les utiliser.

La question de la rétroactivité de cette loi ainsi que l'application aux éditeurs étrangers ne sont pas encore réglées. En pratique, ces deux dimensions sont prises en compte (recommandation de Couperin).

## L'appel de Jussieu

---

*Un appel des acteurs de la publication scientifique en accès ouvert*

---

**Cet appel a été élaboré par un collectif français représentatif des chercheurs et des professionnels de l'édition** scientifique regroupés notamment au sein des segments « Open Access » et « édition scientifique publique » de la BSN (Bibliothèque scientifique numérique).

Il s'adresse aux communautés scientifiques et aux établissements de recherche en vue de promouvoir un accès ouvert aux publications scientifiques et encourage ainsi la bibliodiversité et l'innovation. Cela n'implique pas le transfert exclusif des abonnements vers les APC<sup>3</sup> (Articles Processing Charges = frais de publication). L'Appel de Jussieu s'inscrit dans la continuité de l'Appel d'Amsterdam, lancé en 2016.

Il développe 8 axes :

1. Soutien à la diversité des acteurs de la publication scientifique, la bibliodiversité ;
2. Développement de modèles innovants de publication scientifique ;
3. Expérimentations au niveau des pratiques d'écriture, des procédures d'expertise, des services éditoriaux sur les contenus, des services additionnels ;
4. Réforme des systèmes d'évaluation de la recherche ;
5. Multiplication et coordination des investissements dans le développement d'outils open source ;

---

<sup>3</sup> [Voir définition page 29](#)

6. Stabilité et sécurisation du cadre juridique dans les différents pays ;
7. Accès à des infrastructures nationales et internationales qui garantissent la préservation et la circulation des connaissances contre toute privatisation des contenus ;
8. Priorité aux modèles économiques de publication qui n'impliquent le paiement ni par les auteurs pour publier, ni par les lecteurs pour accéder aux textes.

Cet appel est soutenu par la Coordination des responsables des instances (C3N) du CoNRS (Le Comité national de la recherche scientifique) et par le Conseil scientifique de l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions (INSMI). De nombreux établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur ont déjà signé cet appel, ainsi que des organismes professionnels de l'information scientifique et technique. Des éditeurs scientifiques et des associations savantes l'ont également ratifié.

Plus d'information sur le site Internet dédié :

[http://jussieucall.org/index-FR.html#our\\_service](http://jussieucall.org/index-FR.html#our_service)

# Les voies de l'Open Access : la voie dorée

Magalie Le Gall, Bibliothécaire, Université Paris Descartes



## Les voies de l'Open Access : la voie verte

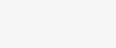


## Les licences Creative Commons

*La diffusion et le partage des œuvres à l'ère du numérique*

Les licences Creative Commons permettent de renseigner sur les droits d'auteur et **la réutilisation possible** d'une production intellectuelle. Plus souples que le copyright, elles permettent à l'auteur de dire s'il **autorise** la réutilisation de sa production et dans **quelle mesure**.

<https://docs.google.com/document/d/1Nv3OJiCai2M0L6r3EPfGuZ7-G8k5wDV54sLXCCKIt9w/edit>

Licence Creative Commons	Bouton	Usage commercial permis?	Nouvelle version permise?
<b>Attribution</b>			
<b>Partage à l'identique</b> de la licence originale (Share Alike)			 Mais sous licence originale
<b>Aucune d'œuvre dérivée</b> (No Derivatives)			
<b>Non-commerciale</b> (Non-Commercial)			 La nouvelle œuvre et ses versions subséquentes devront être non-commerciale
<b>Non-commerciale</b> (Non-Commercial) + <b>Partage à l'identique</b> (Share alike)			 La nouvelle œuvre et ses versions subséquentes devront aussi être non-commerciale
<b>Non-commerciale</b> (Non-Commercial) + <b>Pas d'œuvre dérivée</b> (No Derivatives)			

## Les identifiants chercheurs

---

*Un fil d'Ariane dans le labyrinthe numérique*

---

**Il s'agit d'un identifiant numérique ou alphanumérique qui identifie de façon univoque ce chercheur dans un environnement numérique donné.**

Préoccupation récente, les identifiants permettent de résoudre les problèmes liés au nom du chercheur (homonymie, changement de nom suite à mariage, formes différentes, différences culturelles...) ainsi que les changements d'institution ou du nom de l'affiliation. **L'identifiant unique et pérenne** peut résoudre ces problèmes.

Les éditeurs ont été les premiers à lancer leur service d'identification pour obliger les chercheurs à nettoyer leurs bases de données. Elsevier lance Scopus et Thomson Reuters (Web of science) lance ResearcherID. Les métriques (ensemble de statistiques de lectures, citations...) générées par ces sites ne prennent cependant en compte que les articles publiés par ces éditeurs.

**D'autres identifiants permettent de recenser toute la production (articles, données, brevets... et parfois plus) d'un chercheur indépendamment du lieu de publication.** Cela permet de rationaliser les informations et donc de produire des métriques plus fiables prenant en compte **toute** la production d'un chercheur et pas uniquement les articles publiés ou la production liée à un éditeur particulier.

## Les principaux identifiants : avantages/désavantages

L'offre est pléthorique. Voici les principaux services actuellement proposés :

### SCOPUS



Création automatique lors de la publication dans une revue Elsevier.

Métriques intéressantes.

Modifications possibles.



Un même chercheur peut avoir plusieurs identifiants.

Ne prend en compte que les publications d'Elsevier.

Obligation d'avoir un compte Scopus ou Elsevier pour demander une modification.

Aucune vérification des informations fournies.

Impossible d'ajouter des publications non présentes dans Scopus ou publiées avant 1995.

## ResearcherID



Création par le chercheur.

Métriques.

Paramétrage possible pour garder des informations privées.

Possibilité d'ajouter un lien de WoS vers ResearcherID.



Aucune vérification des informations fournies.

Ne prend en compte que les publications du Web Of Science.

La publication doit être publique.

## IdHAL



Identifiant lié à une plateforme de dépôt institutionnel qui recense toutes les publications déposées par l'auteur quel que soit l'éditeur.

On peut y ajouter d'autres identifiants dont ORCID.



On ne peut pas fusionner plusieurs identifiants pour régler les problèmes de nom.

Identifiant alphabétique.

Impossible de modifier son IdHAL en cas de changement de nom.

Aucune alimentation croisée. Tout est déclaratif.

Peu visible : pour trouver l'identifiant de quelqu'un, il faut aller sur IdHAL ou sélectionner « détails ».

## ORCID



Géré par un organisme indépendant à but non lucratif et non lié à un éditeur ou une plateforme.

Gratuit pour les chercheurs.

Plusieurs adhésions nationales (prochainement la France).

Outil de moissonnage.

Outil ouvert et interopérable.



Payant pour les institutions.

Pas de vérification des informations quand création d'un compte.

## IdRef



Généré automatiquement.

Référentiel d'autorités auteur pour l'enseignement supérieur français  
(SUDOC, Theses.fr).



Ne renvoie pas directement à toute la production d'un chercheur.

Ne produit pas de métriques.

## VIAF/ISNI



Identifiant unique international.

Rassemble les notices auteurs des bibliothèques nationales.



Ne renvoie pas directement à toute la production d'un chercheur.

Ne produit pas de métriques.

**La création d'un identifiant numérique sera bientôt indispensable. Il est conseillé aux chercheurs français de créer leur identifiant HAL et ORCID.**

---

*Si vous n'avez pas encore créé vos identifiants, rendez-vous en octobre, durant la semaine internationale de l'Open Access organisée par les collègues de l'Université de Cergy-Pontoise et de ses bibliothèques. Des équipes de proximité seront là pour vous assister à l'ENSEA et à l'UCP*

---

## Les politiques d'éditeurs

---

*Les verrous*

---

***Avant de publier un article dans une revue ou avant de déposer un article en Open Access, il est important de connaître les politiques de l'éditeur de la revue.***

Ces deux sites Internet recensent la politique des principaux éditeurs de revues :

- **Sherpa/Romeo (Université de Nottingham)**  
Comprend plus de 2000 éditeurs dont la politique est classée par couleur en fonction des droits accordés.  
<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>
- **Héloïse (CCSD-CNRS)**  
Equivalent français permettant de connaître la politique de 350 éditeurs.  
<https://heloise.ccsd.cnrs.fr/>

## Les répertoires en Open Access

---

*Quelques pistes pour la publication en Open Access*

---

**Avant de déposer un article ou un document en Open Access, il est important de vérifier que la plateforme ou la revue n'est pas frauduleuse<sup>4</sup>.** C'est d'autant plus important qu'un article publié dans une revue ne peut généralement plus l'être dans une autre revue.

Les plateformes et revues répertoriées sur les sites ci-dessous sont fiables.

### **Annuaire des revues en Open Access :**

- **DOAJ** (Directory of Open Access Journals)  
Répertoire plus de 11 000 revues en OA  
<https://doaj.org/>

### **Annuaire des plateformes en Open Access :**

- **OpenDOAR** (The Directory of Open Access Repositories)  
Répertoire des bases académiques en OA. 2600 plateformes.  
<http://www.opendoar.org/>
- **ROAR** (Registry of Open Access Repositories)  
Répertoire de 4000 bases en OA.  
<http://roar.eprints.org>
- **Repositorymaps**  
Issu des données des deux précédents. Permet de visualiser où se situent les dépôts en Open Access dans le monde.  
<http://maps.repository66.org/>

---

<sup>4</sup> Voir définition des « Editeurs prédateurs » page 29

## HAL

---

*La plateforme de dépôt prioritaire en France*

---

HAL (<https://hal.archives-ouvertes.fr/>) est une **plateforme institutionnelle française**, issue du CCSD (Centre pour la communication scientifique directe du CNRS).

### **Principaux intérêts à déposer ses travaux sur HAL :**

- Partage des résultats de la recherche
- Voie verte de l'Open Access
- Visibilité accrue des travaux
- Auto-archivage pérenne
- Reconnaissance internationale

Vous trouverez aussi des portails HAL spécifiques à un type de document ou à un domaine particulier :

- **Le portail TEL** (thèses en ligne) : <https://tel.archives-ouvertes.fr/>
- **Le portail HAL-SHS** : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/>

Ainsi que des portails institutionnels :

- **Portail de l'Ecole des Mines Paristech** : <https://hal-mines-paristech.archives-ouvertes.fr/>
- **Portail de Sciences-Po** : <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/>

Et des collections spécifiques (par thème, université, revue...).

## Agrégateurs

---

*Pour une recherche plus efficace*

---

**Les agrégateurs centralisent le contenu de plusieurs plateformes et permettent ainsi d'interroger plusieurs bases en une seule requête.**

Voici une liste des principaux agrégateurs :

- **Open Aire** (Open Access Infrastructure for Research in Europe)  
projet européen dont le but est de diffuser en accès ouvert les publications et les données scientifiques des recherches financées sur fonds européens et qui comprend un agrégateur : <https://www.openaire.eu/>
- **BASE (Bielefeld Academic Search Engine)**  
moteur de recherche dont 60% du contenu est en texte intégral <https://www.base-search.net/about/fr/>
- **CiteSeerX**  
moteur de recherche bibliothèque numérique et dans les domaines de l'informatique, des sciences de l'information, de l'électronique et des mathématiques appliquées. <http://citeseerx.ist.psu.edu/index>
- **Unpaywall**  
projet de *Impactstory*, une organisation à but non lucratif qui vise à développer des outils pour favoriser l'ouverture de la science.

Unpaywall permet d'interroger une base de données regroupant plus de 50 000 éditeurs et plateformes. Il contient à ce jour plus de 17 millions d'articles, chiffre en constante augmentation. On peut l'installer comme extension à son navigateur web.

<https://unpaywall.org/>

- **CORE**

moteur de recherche qui agrège les principales plateformes internationales.

<https://core.ac.uk/>

- **Paperity**

agrégateur multidisciplinaire.

<http://paperity.org/>

## Les ressources en Sciences Humaines et Sociales

### Isidore

Moteur de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales, principalement dans le domaine francophone. 5 millions de ressources. <https://www.rechercheisidore.fr/>

### OpenEdition

4 plateformes en une. Revues en Open Access à 95% : anciennement revues.org. Livres (50% en accès libre), carnets de recherche (Hypothèses) et annonces scientifiques (Calenda).

<https://www.openedition.org/>

### Persée

Réunit des collections complètes de revues, d'actes de colloques, de séries et de livres. Contient beaucoup de documents patrimoniaux. Permet la création de corpus labellisés (Perséides) et le travail sur les métadonnées.

<http://www.persee.fr/>

**Fabula**

Structure associative dont le but est de valoriser la recherche en littérature. Annonces de colloques, appels à communication, annuaires de chercheurs, veille scientifique, deux revues en accès libre.  
<https://www.fabula.org/>

**Erudit**

Portail des résultats de la recherche francophone canadienne en sciences sociales et humaines. Il est aujourd'hui disponible avec 200 000 documents dont 95% en libre accès. A mettre dans le livret.  
<https://www.erudit.org/fr/>

## Les ressources en Sciences et Techniques

### ArXiv

Plateforme de prépublications électroniques (preprint) d'articles scientifiques dans les domaines de la physique, l'astrophysique, des mathématiques, de l'informatique, des sciences non linéaires et de la biologie quantitative. ArXiv est accessible gratuitement et correspond au modèle de la voie verte. Actuellement, le total des dépôts s'élève à plus de 1,4 millions de publications. <https://arxiv.org/>

### PLOS One

Edité par PLOS (Public Library of Science), un projet à but non lucratif qui publie plusieurs revues spécialisées (*PLOS Biology*, *PLOS Medicine*, *PLOS Computational Biology*, *PLOS Genetics*, *PLOS Pathogens* et *PLOS Clinical Trials*), PLOS One est une revue Open Access en ligne. Elle fonctionne sur le principe APC qui correspond au modèle de la voie dorée. Les articles publiés sont évalués par un comité de lecture scientifique, ils sont libres d'accès et sous licence Creative Commons. <http://journals.plos.org/plosone/>

### SciPost

SciPost est une plateforme en ligne de publications scientifiques créée en 2016 gérée par des scientifiques. Sa particularité est qu'elle est gratuite et ouverte, pour les lecteurs comme les auteurs. Les articles sont relus par un comité de lecture. <https://scipost.org/>

## Glossaire

### APC

« Article Processing Charges » ou « frais de publication ». Modèle économique de la « voie dorée<sup>5</sup> », également dit « modèle de l'auteur-payeur ». Il tend à se développer face au modèle d'abonnements classiques : les auteurs (ou institutions) paient les éditeurs pour publier, mais l'accès à la revue est libre.

### Barrière mobile

La barrière mobile est la période pendant laquelle les articles, publiés dans un numéro de périodique, restent en accès payant avant de passer en accès libre, sur le site de la revue ou de sa plateforme de diffusion. Elle permet à l'éditeur ou à la société savante éditrice de continuer à percevoir des revenus via la vente au numéro, ou via les abonnements, pour l'accès aux numéros récents, support papier ou numérique.

### DOI

"Digital Object Identifier" (Identifiant d'objet numérique), il s'agit d'un identifiant unique et pérenne pour tous types de ressources numériques (article, rapport, thèse...). Il permet de localiser et de partager une ressource numérique publiée sur Internet en y donnant directement accès même si l'URL a changé. Des métadonnées sont associées à ce numéro (auteur, titre, date...).

---

<sup>5</sup> [Voir définition page 32](#)

Il est composé d'un préfixe propre à chaque éditeur ou structure et d'un suffixe. En France, c'est l'INIST qui se charge d'attribuer les DOI.

*Exemple de DOI : 10.1087/095315107X239636*

### **Editeurs prédateurs ou revues prédatrices**

Ces éditeurs profitent du modèle des APC. Leur but est mercantile. Ils n'apportent aucune valeur ajoutée en termes scientifiques ou éditoriaux. Ils peuvent publier des résultats faux ou plagiés. Le site Stop Predatory Journal les répertorie. <https://predatoryjournals.com/about/>

Source : <https://coop-ist.cirad.fr/aide-a-la-publication/publier-et-diffuser/eviter-les-editeurs-predateurs/1-qu-est-ce-qu-une-revue-predatrice-ou-un-editeur-predateur>

### **Embargo**

L'embargo est la période pendant laquelle un article de revue, déposé dans une archive ouverte ou un réservoir, ne peut être accessible librement. Le plus souvent, il est le résultat d'un compromis entre l'institution demandant le dépôt et l'éditeur chez lequel est publié le document. Pour les résultats de recherches subventionnées par des fonds publics, l'embargo est défini par la loi pour une République numérique.

### **Open Access**

L'Open Access (ou aussi « libre accès », ou encore « accès ouvert ») à la littérature scientifique est un mode de diffusion des articles de recherche sous forme numérique, gratuite et dans le respect du droit d'auteur. Il est compatible avec des modèles économiques, juridiques, techniques variés. Il est symbolisé par un cadenas ouvert.

Attention : accès libre (pour le lecteur) ne signifie pas que la revue est gratuite. La production des contenus a toujours un coût.

### **Postprint /version acceptée**

Version après que le ou les auteurs aient tenu compte des remarques des évaluateurs et que l'article soit accepté par le comité éditorial. Il peut y avoir plusieurs échanges entre les auteurs, les évaluateurs et l'éditeur ayant pris en charge cet article. Ces différents échanges donnent lieu à plusieurs versions intermédiaires (versions révisées) jusqu'à la version acceptée ("postprint").

### **Preprint /prépublication**

Version de l'article soumise par le ou les auteurs à la revue avant tout processus de révision ("peer reviewing") par les pairs (comité de lecture).

### **Reprint / version éditée**

Version finale de l'article mise en page selon les critères de la revue (typographie, numérotation des pages...). Il s'agit de la version telle qu'elle est publiée.

### **Revue hybride**

Revue accessible sous abonnement permettant aux auteurs de publier leurs travaux en Open Access moyennant le versement de frais de publication (APC). Des coûts supplémentaires souvent excessifs qui dénaturent la philosophie première de l'Open Acces.

## Voie dorée

Concerne les revues numériques, en Open Access. Elles sont payées en amont mais l'accès est libre pour le lecteur. Différents modèles économiques de la voie dorée : subventions (APC : article processing charges ou frais de publications) comme 2/3 des revues du DOAJ (plateforme internationale de revues en libre accès), freemium (gratuit mais services complémentaires payants comme les statistiques).

Exemple : Open Edition, crowdfunding, souscription (seuil financier à atteindre).

## Voie verte

L'une des voies de l'Open Access. Ses principes :

- Auto-archivage par l'auteur ou l'institution (politique d'établissement) sur certaines plateformes. En général, l'auteur dépose son article après sa publication dans une revue « classique ».
- Gratuité totale pour l'auteur comme pour le lecteur
- Travaux archivés : tous types de publications (articles, communication de colloques, chapitres d'ouvrage...), travaux universitaires (thèse, HDR, mémoires, cours), données de la recherche.
- Pérennité garantie sur le long terme
- Plus de visibilité pour le chercheur et l'institution.

Certaines revues, répertoriées dans le DOAJ, suivent ce modèle.

**Pour ces définitions et d'autres :**

<http://openaccess.inist.fr/spip.php?page=glossaire>

## Sites ressources

### Pour en savoir plus sur le contexte

#### En français :

- <http://openaccess.inist.fr/>
- <http://openaccess.couperin.org/>
- <https://bsn7.hypotheses.org/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Libre\\_acc%C3%A8s\\_\(%C3%A9dition\\_scientifique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Libre_acc%C3%A8s_(%C3%A9dition_scientifique))
- <https://webusers.imj-prg.fr/~frederic.helein/editio.html>

#### En anglais :

- <http://legacy.earlham.edu/~peters/fos/oawritings.htm>
- <https://openscience.com/>
- <http://www.openaccessweek.org/>

#### Quelques blogs qui abordent régulièrement le sujet

- <https://urfistinfo.hypotheses.org/>
- <https://marlenescorner.net/>
- [http://oad.simmons.edu/oadwiki/Blogs\\_about\\_OA](http://oad.simmons.edu/oadwiki/Blogs_about_OA)

#### Veille sur le sujet

- <http://microblogging.infodocs.eu/>

## Pour en savoir plus sur nos intervenants

---

### *Qui sont-ils ? Un amuse-bouche...*

---

#### **Alain Abécassis**

- Son allocution au 47<sup>ème</sup> congrès de l'ADBU :  
<http://lille1tv.univ-lille1.fr/videos/video.aspx?id=a9d43ea7-871a-4298-a250-32c527b166ba>
- Un de ses article sur l'Open Science :  
<https://adbu.fr/tag/alain-abecassis-menesr/>

#### **Monique Joly**

- Conférence sur le livre électronique et l'Open Access :  
[https://webcast.in2p3.fr/video/open\\_access\\_accueil\\_participants\\_livre\\_electronique](https://webcast.in2p3.fr/video/open_access_accueil_participants_livre_electronique)
- Le site du Service de Documentation de l'INSA :  
<http://scd.docinsa.insa-lyon.fr/>

#### **Laurence Hafemeister**

- Sa biographie et ses recherches :  
<https://www.letudiant.fr/educpros/personnalites/hafemeister-laurence.html>  
<http://perso-etis.ensea.fr/hafemeister/>

#### **Jean-Sébastien Caux**

- Ses publications :  
[https://arxiv.org/find/cond-mat/1/au:+Caux\\_J/0/1/0/all/0/1](https://arxiv.org/find/cond-mat/1/au:+Caux_J/0/1/0/all/0/1)
- Son compte Twitter :  
<https://twitter.com/jscaux>

## Julien Longhi

- Son compte Twitter :  
<https://twitter.com/jlonghi1>
- Ses articles sur *The Conversation* :  
<https://theconversation.com/profiles/julien-longhi-194324/articles>

## Aymeric Histace

- Ses publications :  
[http://aymeric.histace.free.fr/publications\\_main.html](http://aymeric.histace.free.fr/publications_main.html)
- Sa thèse et les thèses encadrées :  
<https://www.theses.fr/091953979>

## Abed-Elhak Kasbari

- Un article sur l'électronique analogique et numérique :  
<http://www.ensea.fr/fr/file/613/download?token=3ILYVD0d>
- Sa thèse :  
<https://www.theses.fr/074011456>

## Olivier Belin

- Sa thèse et les thèses encadrées :  
<https://www.theses.fr/133393488>
- Ses publications dans Fabula (SHS) :  
<https://www.fabula.org/revue/index/auteurs/Belin+Olivier>

## Benjamin Gilles

- Ses livres :  
<https://www.babelio.com/auteur/Benjamin-Gilles/283836>

## Cécile Demeude

- Son profil professionnel :  
<https://fr.linkedin.com/in/c%C3%A9cile-demeude-5584707a>

## *Crédits et remerciements*

**Contenu du livret :** *Marianne Chazal, Service Ressources Documentaires, ENSEA ; Ségolène Trapletti, Bibliothèque Universitaire de Cergy Pontoise*

**Illustrations (sketchnotes)** *La voie dorée et la voie verte : Magalie Le Gall, bibliothécaire au SCD de Paris Descartes*

**Tableau Creative Commons :** *Guillaume Déziel  
(<https://guillaumedeziel.com/about-apropos/>)*

**Mise en page et graphisme :** *Brenda Rabaud, stagiaire Service Ressources Documentaires, ENSEA*

**Relecture :** *Zohra Hassoun, Service Ressources Documentaires, ENSEA*

**Reprographie :** *Bernadette Deloffre, ENSEA*

**Logistique :** *Caroline Leray, et les collègues du Service Patrimoine ENSEA*

*Nous remercions tous les membres de l'ENSEA qui ont contribué à ce livret, ainsi que les collègues de la Bibliothèque Universitaire de Cergy-Pontoise pour leur collaboration.*

*L'équipe du Service des Ressources Documentaires  
ENSEA, juin 2018*

